



^ Signature des « Charte territoriale des solidarités avec les aînés » et « Charte territoriale des familles »
© Rambouillet Territoires

FAMILLE ● SENIORS ● SOCIAL

Rambouillet Territoires s'engage auprès de la MSA !

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Rambouillet Territoires et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'Île-de-France s'engagent ensemble. Ils ont signé, le 24 octobre 2018, les « Charte territoriale des solidarités avec les aînés » et « Charte territoriale des familles ».

Publié le : 24 octobre 2018

LA CHARTE TERRITORIALE DES SOLIDARITÉS AVEC LES AÎNÉS

Sur les territoires ruraux les plus isolés, elle a pour objectif de :

- ▶ lutter contre l'isolement et redynamiser l'ensemble des liens de solidarité (familiaux, voisinages, générationnels, associatifs, etc.) autour et avec les aînés,
- ▶ reconstituer une offre de services à caractère professionnel qui soit adaptée et dimensionnée aux besoins sociaux et médicaux prioritaires.

Afin de répondre à la problématique, il est proposé d'adopter, sur le territoire, les principes et la méthodologie du développement social local : participation et mobilisation des acteurs locaux (élus, associations, organismes et institutions) et des populations elles-mêmes (aînés, familles,

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

17-06-2021 22:58

<https://www.rt78.fr/actualites/rambouillet-territoires-sengage-aupres-de-la-msa>

etc.).

LA CHARTE TERRITORIALE DES FAMILLES

Cette charte poursuit les deux orientations suivantes :

- ▶ réduire les inégalités et renforcer le maillage territorial en matière d'offre de services aux familles,
- ▶ favoriser l'inclusion sociale de toutes les familles, avec une attention particulière aux facteurs de fragilités dans une perspective préventive.

Ces signatures ont permis d'officialiser les engagements du CIAS de Rambouillet Territoires et de la MSA d'Île-de-France dans ces différentes démarches. Cela a également permis de définir le champ du partenariat ainsi que les conditions et moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces chartes.

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

17-06-2021 22:58

<https://www.rt78.fr/actualites/rambouillet-territoires-sengage-aupres-de-la-msa>